

Livret de présentation



Entrée en Classe de SECONDE

Inscription en trois phases :

- du 15 mai au 18 juin : préinscription via internet
- le 24 juin : affectation ; résultat de la procédure AFFELNET ; affectation prononcée par la Direction Académique.
- les 27, 28 et 29 juin : inscription ; dépôt des dossiers d'inscription au lycée par un représentant légal.

Vous trouverez la liste des pièces constituant ce dossier ainsi que le calendrier précis des inscriptions sur le site internet de l'établissement à la rubrique : Lycée / Rentrée 2016 / article « pré-inscriptions en classe de seconde »

LYCEE INTERNATIONAL

Avenue des Sports

F-01210 FERNEY-VOLTAIRE

+33(0) 4 50 40 00 00 / +33(0)4 50 40 00 27

0010072y@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-01/international/>

I. Les enseignements de la classe de seconde générale et technologique

Les enseignements communs obligatoires

- Français : 4h
- Histoire-Géographie : 3h
- Deux langues vivantes dont une est obligatoirement l'anglais : 2x3h
- Mathématiques : 4h
- Physique –Chimie : 3h
- Sciences et Vie de la Terre : 1.5h
- Education Physique et Sportive : 2h
- Education Morale et Civique : 0.5 h
- Accompagnement Personnalisé : deux fois 1h
- Heure de Vie de Classe : 10h annuelles.

Les enseignements d'exploration obligatoires

L'élève doit choisir **deux** enseignements d'exploration. Ce sont des enseignements qui ont pour vocation :

- de faire découvrir aux élèves de nouveaux domaines intellectuels et les activités qui y sont associées ;
- d'informer sur les cursus possibles au cycle terminal comme dans le supérieur ;
- d'identifier les activités professionnelles auxquelles ces cursus peuvent conduire.

Prédéterminent-ils l'orientation en fin de seconde ?

Non, chaque élève choisit librement ses enseignements d'exploration. Ces enseignements ne préfigurent pas l'orientation, ils permettent aux élèves de découvrir un domaine intellectuel, d'en identifier les méthodes et les exigences, d'affermir ou non l'intérêt qu'il suscite. Les enseignements d'exploration ne constituent en aucune manière un pré-requis pour accéder à telle ou telle série.

Le choix des enseignements d'exploration

Le premier enseignement est obligatoirement choisi parmi les deux enseignements d'économie (1.5h) :

- Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion (PFEG)
- Sciences Economiques et Sociales (SES)

Le second enseignement est choisi parmi les autres enseignements proposés au lycée. Il peut aussi être l'enseignement d'économie non pris en premier choix.

- Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) – Grec : 3h
- Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) – Latin : 3h
- Littérature et Société (LS) : 1.5h
- Langue Vivante 3 (LV3) – Arabe : 3h
- LV3 – Espagnol : 3h
- LV3 – Italien : 3h
- LV3 – Russe : 3h
- Méthodes et Pratiques Scientifiques (MPS) : 1.5h
- PFEG (si non choisi comme premier enseignement) : 1.5h
- SES (si non choisi comme premier enseignement) : 1.5h
- Sciences de l'Ingénieur (SI) : 1.5h

Vous trouverez à la fin de ce livret une présentation détaillée des différents enseignements d'exploration.

Les enseignements facultatifs

Au niveau seconde, le lycée propose trois options facultatives :

- théâtre : 3h
- arts plastiques : 3h
- musique : 3h



Ces enseignements peuvent avoir lieu le mercredi après-midi ou en fin de journée (16h30-19h30). Par conséquent, aucun transport scolaire n'est assuré à la fin de ces enseignements.

Sélection

En raison du grand nombre de demandes, une sélection est faite en tenant compte des avis des professeurs et chef d'établissement du collège d'origine, ainsi que de la lettre de motivation que chaque élève doit rédiger.



Un formulaire type est à télécharger sur le site du lycée au moment des inscriptions et à retourner en même temps que l'ensemble des documents lors des journées de permanence des inscriptions.

Attention, le choix d'un tel enseignement engage l'élève à le suivre durant toute l'année scolaire. Aucun changement ne sera accepté, ni au début, ni en cours d'année.

II. Les langues au Lycée International

Le Lycée International a pour spécificité d'offrir une large palette d'offre de langues et de dispositifs d'enseignement des langues.

Afin de préparer l'entrée de votre enfant en seconde, vous trouverez ci-dessous une vision synthétique de nos formations, et des conditions d'accès.

Langues proposées

Les élèves suivent obligatoirement l'enseignement de deux langues vivantes. L'une d'entre elles, est toujours l'anglais.

L'autre peut être :

- l'allemand
- le chinois
- l'espagnol
- l'italien

Si l'élève souhaite suivre l'enseignement d'une autre seconde langue, il devra être inscrit au CNED et une confirmation d'inscription devra être fournie dès la rentrée.

Par ailleurs, une troisième langue peut être choisie, en enseignement d'exploration : arabe, espagnol, italien ou russe.

Certaines langues peuvent être suivies dans le cadre de l'enseignement traditionnel, d'une section européenne ou de l'enseignement avancé.

Les sections européennes

Elles sont proposées dans trois langues :

- Allemand
- Anglais
- Italien

La philosophie des sections européennes

Elles permettent à des élèves motivés de développer leurs compétences en langue vivante et leur connaissance de la culture du pays concerné.

Le contenu académique

En plus des horaires normaux de sa classe, l'élève inscrit en « section européenne » reçoit un enseignement de « DNL » (Discipline non linguistique) dans la langue concernée. Au Lycée International, aujourd'hui, les DNL sont :

- l'histoire-géographie et les mathématiques pour la section anglaise ;
- les mathématiques et les Sciences Physiques et Chimiques pour la section italienne ;
- l'histoire-géographie pour la section allemande.



Admission en section européenne

L'affectation en section européenne est faite par l'établissement à partir d'un dossier composé des pièces suivantes :

- bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de troisième
- lettre de motivation

Une commission interne à l'établissement se réunit à la fin du mois de mai pour étudier les candidatures. Les résultats seront communiqués via le collège d'origine début juin.

Activités particulières : échanges, certification

Le lycée organise des activités culturelles et d'**échanges scolaires** visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la civilisation du ou des pays où est parlée la langue de la section.

En langues anglaise et allemande, le lycée propose aux élèves volontaires des sections européennes de présenter une **certification en langue niveau B1** dans la langue de leur section.

Diplôme du baccalauréat général ou technologique

Les élèves passent une épreuve spécifique au baccalauréat (liée à la DNL qu'ils ont suivi), et s'ils obtiennent au moins 10/20 à cette épreuve, en plus d'un 12/20 à l'épreuve de langue, ils obtiennent un «Baccalauréat Mention Européenne ».

Une spécificité : les langues avancées

Présentation

Le dispositif des langues avancées existe en :

- Allemand
- Anglais
- Espagnol

La philosophie du dispositif

Il accueille des élèves qui ont une maîtrise de la langue bien supérieure aux programmes de l'année concernée

En fin de troisième, pour l'entrée en seconde, ils doivent attester d'un niveau :

- Pour l'anglais :
- Pour l'allemand et l'espagnol :

Le contenu académique

Dans un horaire égal à celui de tout élève, les professeurs proposent un niveau d'enseignement plus élevé que dans les autres groupes, pour permettre à ces élèves de continuer à progresser.

Le diplôme

Les élèves passent les mêmes épreuves que leurs camarades, au baccalauréat.

En parallèle, ils auront la possibilité de s'inscrire à un module d'accompagnement personnalisé qui leur permettra de préparer un examen de certification en langue :

- en allemand : le Deutsches Sprachdiplom DSD II – niveau B2/C1
- en anglais : le Cambridge English first (FCE) - niveau B2 ou le Cambridge English Advanced (CAE) niveau C1
- en espagnol : le Diplôme d'Espagnol Langue Étrangère (DELE) (niveau B2/C1)

L'admission

Le recrutement a lieu en fin de troisième et est ouvert à tous les élèves issus de collège.

L'inscription aux tests de sélection se fait dans le collège d'origine pour les élèves du Pays de Gex ou directement auprès du secrétariat de M. le Proviseur.

Les tests auront lieu le 18 mai (anglais), et le 20 mai (allemand, espagnol). Les résultats seront communiqués via le collège d'origine début juin.

Les élèves sont évalués sur :

- La compréhension orale
- La compréhension écrite
- L'expression écrite

Les Sections Internationales

Les Sections Internationales ont pour objectif de faciliter l'insertion d'élèves étrangers dans le système français ou de permettre à des élèves français de maîtriser parfaitement deux langues et d'acquérir une culture bi-nationale. Leur présence crée un cadre propice à l'apprentissage d'une langue vivante à un haut niveau.

Les Sections Internationales existent dans l'établissement en :

- Allemand
- Britannique
- Espagnol
- Italien
- Néerlandais
- Suédois (non active : le baccalauréat OIB n'est pas préparé dans cette langue)



Le contenu académique

Les élèves reçoivent, en plus de l'enseignement normal des programmes de l'Education nationale, un enseignement de littérature dans la langue concernée (4 h par semaine) et un complément d'enseignement en histoire-géographie sur un programme adapté pour intégrer des aspects concernant le pays partenaire (2h par semaine). L'établissement propose aussi, pour la section britannique, et de manière optionnelle, un enseignement de mathématiques en anglais.

Le diplôme

En plus de dispositifs nationaux dépendant des sections (GCSE en section britannique, Abitur en section allemande, etc...), les élèves des Sections Internationales passent des épreuves spécifiques au Baccalauréat permettant d'obtenir un baccalauréat « Option Internationale », (*différent du Baccalauréat international et répandu en Suisse*).

Sous certaines conditions de notes aux épreuves spécifiques de langues et d'histoire-géographique, les élèves obtiennent l'équivalent du baccalauréat du pays de la langue (ex Abitur pour les élèves de section allemande)

L'admission

Pour intégrer une Section Internationale, les élèves doivent se présenter à des tests de compétences. Le lycée se charge de l'organisation des tests en collaboration avec les services de chaque section.

Ils auront lieu le 13 mai 2016.

Les résultats sont transmis à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) de l'Ain. L'admission est prononcée par l'Inspecteur d'Académie.

Les élèves une fois affectés dans une section, ne sont pas autorisés à changer de section en cours de scolarité au lycée. L'abandon est possible à la fin de chaque année scolaire avec l'accord de M le Proviseur.

Toute demande d'intégration en Section Internationale doit parvenir au secrétariat de M le Proviseur.

III. Un lycée - deux sites

A partir de la rentrée 2016, les cours du Lycée International seront dispensés sur deux sites :

- le site de Ferney-Voltaire
- le site de Saint-Genis-Pouilly

C'est pour faire face à une très forte augmentation d'effectifs de la Cité Internationale, que la décision a été prise de construire une extension du lycée, sur la commune de Saint-Genis-Pouilly. Un nouveau bâtiment qui doit permettre de scolariser, à terme, 900 élèves de la seconde à la terminale.

Bien que sur deux sites, il n'y aura bien qu'un seul établissement, avec une seule direction, un seul projet d'établissement, un seul corps enseignant, un seul conseil d'administration.

La répartition des élèves sera faite par l'établissement en fonction de leur lieu d'habitation, des enseignements choisis et de leurs vœux, dans la limite des places disponibles.

Répartition des enseignements entre les deux sites

Vous trouverez ci-après la répartition des enseignements prévue entre les deux sites :

	SAINT-GENIS-POUILLY	FERNEY-VOLTAIRE
TOUS NIVEAUX	Section Internationale britannique (dont maths anglaises)	Section Internationale allemande, britannique (sans maths anglaises), espagnole, italienne, néerlandaise
	section européenne anglaise, allemande, italienne	section européenne anglaise
	LV2 allemand, espagnol, italien	LV2 allemand, chinois, espagnol, italien
	LV3 arabe, espagnol, italien, russe	LV3 espagnol, italien
	latin et grec (si effectifs suffisants)	latin et grec (si effectifs suffisants)
	langues "avancées" : anglais	langue "avancée" : allemand, anglais, espagnol
	options : théâtre, musique, arts plastiques *	options : théâtre, musique, arts plastiques
SECONDE (ouverture 2016)	Enseignements d'exploration : SES, PFEG, Littérature et Sociétés, MPS, latin, grec, LV3 (arabe, espagnol, italien, russe)	Enseignements d'exploration : SES, PFEG, Littérature et Sociétés, MPS, latin, grec, LV3 (espagnol, italien), Sciences de l'Ingénieur
PREMIERE (ouverture 2016)	L (spécialités Langues et Civilisations Anciennes ou mathématiques) (Littérature étrangère anglaise ou espagnole)	L (spécialités Langues et Civilisations Anciennes, ou mathématiques, ou anglais approfondi) (Littérature étrangère anglaise)
	ES	ES
	S-SVT	S-SVT et S-Sciences de l'Ingénieur
	ST2S (attention : ouverture 2017)	STMG
TERMINALE (ouverture 2017)	L (spécialités Langues et Civilisations Anciennes ou mathématiques ou Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporain) (Littérature étrangère anglaise ou espagnole)	L (spécialités Langues et Civilisations Anciennes, ou mathématiques, ou anglais approfondi) (Littérature étrangère anglaise)
	ES (spécialités mathématiques ou sciences politiques)	ES (spécialités mathématiques, sciences politiques, ou économie approfondie)
	S-SVT (spécialités mathématiques, Sciences Physique et Chimiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Informatique et Sciences du Numérique)	S-SVT et S-SI (spécialités mathématiques, Sciences Physiques et Chimiques, Informatiques et Sciences du Numérique)
	ST2S (à partir de 2018)	STMG

*enseignements assurés sur le site de Ferney-Voltaire, le mercredi après-midi.

Note : la préparation au MUN (Model United Nations) sera assurée sur le site de Ferney-Voltaire, le mercredi après-midi, et ouvert aux élèves des deux sites.

Compatibilité des enseignements sur chacun des deux sites

Vous trouverez ci-après deux tableaux indiquant les compatibilités/incompatibilités des enseignements sur chacun des deux sites.

Légende :

	Enseignements incompatibles
	Enseignements compatibles
	Sous condition d'être en Section internationale BRITANNIQUE

SAINT-GENIS-POUILLY		langues vivantes 2			LANGUE AVANCEE	SECTION INTERNATIONALE	SECTIONS EUROPEENNES			ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION										OPTIONS			
		allemand	espagnol	italien			Anglais avancé	Britannique	Allemande	Anglaise	Italienne	SES	PFEG	MPS	LV3 Espagnol	LV3 Russe	LV3 Italien	LV3 Arabe	Litt. et Soc.	Latin	Grec	Maths anglaises	Théâtre
LANGUES VIVANTES 2	allemand				✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
	espagnol				✓	✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
	italien				✓	✓				✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
LANGUE AVANCEE	Anglais avancé	✓	✓	✓						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
SECTION INTERNATIONALE	Britannique	✓	✓	✓						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
SECTIONS EUROPEENNES	Allemande	✓			✓					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
	Anglaise	✓	✓	✓						✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
	Italienne			✓	✓					✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION	SES	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
	PFEG	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
	MPS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										✓	✓	✓
	LV3 Espagnol	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										✓	✓	✓
	LV3 Russe	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										✓	✓	✓
	LV3 Italien	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										✓	✓	✓
	LV3 Arabe	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										✓	✓	✓
	Litt. et Soc.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										✓	✓	✓
	Latin	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										✓	✓	✓
Grec	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										✓	✓	✓	
OPTIONS	Maths anglaises					✓																	
	Théâtre	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Arts Plast.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Musique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				

Les différents enseignements d'exploration proposés au lycée – présentation détaillée

Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion : PFEG (1,5h)

Cet enseignement permet de découvrir des principes fondamentaux de l'économie et d'étudier leurs relations avec des collectifs humains particuliers que constituent les organisations et notamment l'entreprise, en abordant prioritairement la décision et les relations entre acteurs économiques.

Il a principalement pour objectif de permettre à l'élève de développer des capacités d'analyse de l'organisation économique et sociale, dans une perspective de formation d'un citoyen libre et responsable, grâce à :

- la compréhension d'un environnement économique et juridique de plus en plus complexe ;
- l'identification des principes de fonctionnement des organisations, et notamment de l'entreprise, et leur contribution au développement.



Il doit permettre en outre à l'élève de se construire des représentations précises en vue du choix rationnel et éclairé de poursuites d'études au lycée (série ES ou STG du cycle terminal) et dans l'enseignement supérieur (cycle licence, classes préparatoires, DUT, BTS) dans les domaines des sciences humaines et sociales et principalement de l'économie, du droit ou de la gestion.

Cet enseignement prend la forme de l'exploration de thèmes limités en nombre mais caractéristiques de l'activité économique et de la contribution des organisations à celle-ci.

Chaque thème sera l'occasion d'éclairer un ou plusieurs aspects fondamentaux de l'économie et des sciences de gestion afin de permettre à l'élève d'en comprendre le sens et la légitimité, au regard des préoccupations économiques, sociales et sociétales actuelles.

Sciences Economiques et Sociales : SES (1,5h)

L'enseignement d'exploration de sciences économiques et sociales en classe de seconde a pour objectif central d'ouvrir la culture des lycéens à de nouveaux champs disciplinaires que leurs études antérieures ne leur ont pas permis d'aborder.

Cet enseignement vise à :

- donner à tous les élèves, qu'ils poursuivent ou non leurs études dans les séries ES ou STG, les éléments de base d'une culture économique et sociologique indispensables à la formation de tout citoyen qui veut comprendre le fonctionnement de l'économie et de la société dans laquelle il vit ;
- permettre aux élèves de découvrir une discipline scolaire nouvelle et contribuer ainsi à un choix éclairé de leur parcours de formation en cycle terminal ;
- faire acquérir aux élèves quelques notions et raisonnements essentiels en économie et en sociologie dans la perspective d'une poursuite d'étude en sciences économiques et sociales, en classe de première et terminale ES ou STG et, au-delà, dans l'enseignement supérieur : principalement des études en :
 - Économie et gestion,
 - Droit,
 - Sciences humaines et sociales,



- Institut d'études politiques,
- Classes préparatoires commerciales et Lettres-sciences sociales.

Ces études débouchent sur des postes d'encadrement nombreux et variés aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Les objectifs d'apprentissage retenus pour cet enseignement d'exploration sont volontairement limités. Chaque thème est subdivisé en une série de questions simples dont l'étude sera conduite en deux temps :

- un premier temps de sensibilisation a pour objectif d'ancrer chaque question sur des données concrètes en partant de supports variés (jeux, études de cas, comptes rendus d'enquêtes, tableaux statistiques, graphiques, documents iconographiques et audiovisuels, monographies) ;
- un second temps d'analyse montrera aux élèves comment la mobilisation des notions, outils et modes de raisonnement spécifiques à la science économique et à la sociologie leur permet d'accéder à une meilleure compréhension des phénomènes étudiés.

Littérature et Société : L&S (1,5h)

Cet enseignement d'exploration vise à renforcer l'attractivité de la voie littéraire, en montrant aux élèves l'intérêt, l'utilité sociale et la diversité des débouchés d'une formation humaniste au sens large et moderne du terme. On cherche pour cela à :

- faire percevoir la variété des études littéraires et des champs professionnels qui s'y rattachent, afin d'éclairer un futur choix d'orientation pour l'élève ;
- mettre en œuvre un enseignement fondé sur le croisement et la complémentarité de plusieurs approches disciplinaires ;
- faire expérimenter des situations concrètes d'activité ou de recherche en relation avec les disciplines littéraires ;
- faire prendre conscience que les études littéraires sont, aujourd'hui plus que jamais, au cœur de la formation de l'homme et du citoyen.



En rupture avec les formes plus traditionnelles de l'enseignement en classe de seconde, cet enseignement d'exploration doit offrir l'opportunité :

- de mettre en œuvre des démarches co-disciplinaires ouvertes à l'innovation pédagogique ;
- de permettre aux élèves de réaliser certaines productions et de développer leur créativité (présentations orales, portfolios, recherches documentaires, expositions, reportages, etc.) ;
- d'engager des partenariats permettant une découverte, en situation, des formations et champs professionnels ouverts aux élèves issus de la voie littéraire (intervention de professionnels, visites hors de l'établissement, etc.).

Méthodes et Pratiques Scientifiques : MPS (1,5h)

L'enseignement d'exploration « méthodes et pratiques scientifiques » permet aux élèves de découvrir différents domaines des mathématiques, des sciences physiques et chimiques et des sciences de la vie et de la Terre. C'est aussi l'occasion de montrer l'apport de ces trois disciplines pour trouver des réponses aux questions scientifiques que soulève une société moderne, de faire percevoir différents grands enjeux et de donner les moyens de les aborder de façon objective.

Cet enseignement révèle le goût et les aptitudes des élèves pour les études scientifiques, leur donne la possibilité de découvrir des métiers et des formations dans le champ des sciences et les aide à construire leur projet de poursuite d'études en leur faisant mieux connaître la nature des enseignements scientifiques, les méthodes et les approches croisées mises en œuvre.

Il repose sur l'acquisition de connaissances et de compétences et initie les élèves à la démarche scientifique dans le cadre d'un projet :



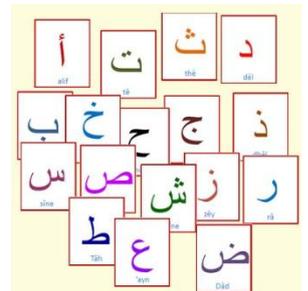
- savoir utiliser et compléter ses connaissances, démontrer ;
- s'informer, rechercher, extraire et organiser de l'information utile (écrite, orale, observable, numérique) ;
- raisonner, argumenter, pratiquer une démarche scientifique, démontrer ;
- communiquer à l'aide d'un langage et d'outils adaptés.

Sciences de l'Ingénieur : SI (1,5h)

Les technologies contribuent à répondre aux besoins humains en passant de l'idée (ou du principe) à la proposition de solutions respectueuses de l'environnement.

Les sciences de l'ingénieur mobilisent les approches scientifiques et technologiques et installent les éléments d'une culture technologique. Les phases de modélisation et de simulation permettent de prévoir les performances et d'optimiser les solutions.

- L'enseignement d'exploration des sciences de l'ingénieur a pour objectif de faire découvrir les relations entre la société et les technologies.
- Il s'agit de montrer en quoi les solutions technologiques sont liées à l'environnement socio-économique, à l'état des sciences et des techniques et en privilégiant la prise en compte des perspectives apportées par le design de produit ou l'architecture.
- Cet enseignement aborde l'analyse de systèmes, l'exploitation de modèles et l'initiation aux démarches de conception.
 - Les domaines concernés sont ceux des produits manufacturés pluri-technologiques ou de l'habitat et des ouvrages.



Ces activités permettent d'identifier les perspectives d'études supérieures à l'université et en écoles d'ingénieurs, et au-delà, de découvrir les domaines professionnels vers lesquels elles s'ouvrent. Cet enseignement est conçu dans la continuité des programmes du collège.

Langue vivante 3 (3h)

A raison de 3h par semaine, cet enseignement d'exploration permet à l'élève de se donner un maximum d'atouts pour s'adapter à un contexte multiculturel.

L'enseignement d'une troisième langue prend appui sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et s'inscrit dans la dimension culturelle "l'art de vivre ensemble".

Choisir un enseignement d'une troisième langue permet de découvrir la langue, mais aussi une culture et une société. L'objectif de cet EDE est de pouvoir comprendre, échanger, s'exprimer à l'oral et à l'écrit à partir de mots et d'expressions élémentaires.

Le lexique et la grammaire se découvrent progressivement, dans une démarche d'autonomie, favorisant la curiosité et le temps d'exposition à la langue.

Les activités mettent l'accent sur le dialogue et la compréhension d'expressions de la vie quotidienne :

- présentation de soi, description d'un environnement à partir de photos, de bandes dessinées...
- utilisation du dictionnaire
- jeux de rôles
- correspondance (messages électroniques, lettres...)
- écriture d'énoncés, de courts récits, de poèmes, de recettes...





Le lycée propose de commencer comme langue vivante en seconde (un seul choix possible) :

- **L'arabe**
- **L'espagnol**
- **L'italien**
- **Le russe**

Dans les séries générales, cet enseignement peut être poursuivi jusqu'en classe de terminale et présenté au baccalauréat comme option (seuls les points au-dessus de la moyenne comptent pour un coefficient pouvant aller jusqu'à 2)

Langue et Culture de l'Antiquité (3h)

L'enjeu de cet enseignement est d'amener les lycéens de seconde à acquérir, quel que soit leur projet d'orientation, les fondements linguistiques et culturels de la culture française et des cultures européennes.

L'enseignement d'exploration vise à conduire les élèves sur la piste des principaux fondements du monde dans lequel ils vivent :

- Sciences humaines, sciences politiques, professions culturelles, droit, lettres, langues, philosophie, histoire, ces voies supposent des bases communes : on s'initiera donc à l'exploration de textes fondateurs qui ont nourri et ne cessent de nourrir la pensée, la création artistique, la vie politique et sociale, et cela dans une perspective résolument européenne.

- l'élève découvre les repères indispensables pour mettre en perspective les représentations du monde qui lui sont proposées quotidiennement dans une société de la communication.

- Il est ainsi appelé à explorer les notions essentielles d'« héritage », de « transmission », en étudiant l'homme romain ou l'homme grec.

- Il explore donc les divers usages de l'Antique que l'on peut faire aujourd'hui, et que l'on a pu faire dans notre histoire et celle des pays européens.

Cet enseignement est un espace de liberté intellectuelle : l'élève est mis en activité pour des recherches, des enquêtes, des productions personnelles ou collectives, une exploration des ressources patrimoniales locales, etc.

L'enseignement privilégie aussi toutes les activités propres à développer des compétences exigibles pour les études ultérieures, quel que soit le projet d'orientation : créativité, autonomie, prise de responsabilité, recherche documentaire, prise de parole, etc.



La **latin** n'est accessible qu'aux élèves ayant déjà suivi cet enseignement au collège.

Le **grec ancien** est accessible à tous les élèves, les débutants et les élèves plus confirmés sont acceptés.

